

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Clermont-en-Argonne

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 2 pouvoirs

Date de convocation 04 Décembre 2020

Date d'affichage du compte rendu 11 Décembre 2020
--

L'an deux mille vingt, le dix Décembre à dix-huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain CHAPÉ**, Maire.

Présents : **AIMINI Cécile, BERNARD Françoise, BIGEON Corinne, BIGORGNE Guy, CHAPÉ Alain, COLLIGNON Christelle, GRUSS Ronald, IGIER Pascal, LOZÉ Marie-Josèphe, PICHELIN Gilbert, PICHELIN Lucie, ROSATI Palmiro, WENGER Frank.**

Représentés : **BONNET Anne-Catherine** par **BERNARD Françoise**, **DE RUNZ François** par **CHAPÉ Alain**.

Madame BIGEON Corinne a été nommée secrétaire de séance

20201210_015
Assainissement
Approbation du projet de zonage

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	15	15	0	0	0

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune a confié l'étude du zonage d'assainissement au bureau d'étude SOGETI Ingénierie.

Monsieur le Maire informe que le bureau d'étude nous fait parvenir 4 projets de plan :

- Un plan de zonage pluvial pour CLERMONT AUZEVILLE et VRAIN COURT
- Un plan de zonage pluvial pour JUBECOURT et PAROIS
- Un plan de zonage d'assainissement pour CLERMONT AUZEVILLE et VRAIN COURT
- Un plan de zonage d'assainissement pour JUBECOURT et PAROIS

Monsieur le Maire indique :

- que la zone d'assainissement collectif englobera les immeubles qui sont déjà raccordés au réseau d'assainissement ainsi que les parcelles urbanisables attenantes,
- que la zone d'assainissement non collectif englobera les parcelles non concernées par l'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

- approuve la proposition de zonage,
- décide le passage à enquête publique,
- autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette procédure.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le Maire, Alain CHAPÉ



ALAIN CHAPE

Alain CHAPE
2020.12.12 09:49:59 +0100
Ref:20201211_163401_1-1-O
Signature numérique
le Maire